

Réf: Dossier 316532

Avis de constitution

SOCIETE « BOIS DE LUXE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 991, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 27 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOIS DE LUXE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et partout ailleurs: La vente de contreplaqués ; -La vente d'accessoires de portes et de placards; -La fabrication de pores et de placards ; L'importation et l'exportation de matériels de construction et de tous matériaux de second œuvre du bâtiment ; Et pour la réalisation de l'objet social: -L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; -La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; -Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2, Lot 991, Ilot 97

Dirigeant(s) M NWADIKE SONNY AMARACHUKWU  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05436 du 04/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32999/GTCA/RC/2024 du 04/06/2024

